

RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION DE PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES EN VERRE DES USINES BOINOT

PROCÈS-VERBAL

En application

- de la Loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifiée au code du patrimoine, partie législative (ordonnance n°2004-178 du 20 février 2004),
- du décret d'application n° 2002- 852 du 2 mai 2002,
- de l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (publié au journal officiel le 12 juin 2004),
- de la circulaire n° 2006/006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France (décret n° 2002-852 du 2 mai 2002 et arrêté du 25 mai 2004 publié au JORF du 12 juin 2004),
- de la note-circulaire du 4 mai 2016 (art. L451-2 du Code du Patrimoine) avec des recommandations méthodologiques et des précisions techniques sur toutes les opérations dites de « post-récolement » des musées de France.

Provenance de la collection

Niort a connu pendant plus de sept cents ans une activité d'industrie de la peau qui a porté sa réputation dans le monde entier.

Dès le XIII^e siècle, le travail des peaux s'effectue dans le quartier du Pelet.

Dans le dernier quart du XIV^e siècle, le duc Jean de Berry réactualise le projet de construction du port de Niort et lève un impôt qui porte sur toutes sortes de denrées et plus particulièrement les cuirs, peaux, huiles de poisson nécessaires à la technique de la chamoiserie.

La découverte en 1534 du Canada installe pour de longs siècles la tradition et la renommée de Niort dans le travail de chamoiserie.

À partir du XVIII^e siècle, la ganterie prend un essor tout particulier grâce à l'élan donné par Thomas-Jean Main relayé plus tard, entre autres, par la famille Boinot.

En 1921, les établissements « Les Fils de T. Boinot » éditent un ouvrage intitulé « Une vieille industrie niortaise, Chamoiserie et Ganterie ». Victor Chappelle est l'auteur des textes, Ménard et Meyer des clichés photographiques sur plaque de verre.

En 1995, monsieur Jacques Monier, gantier, donne l'ensemble des quatre-vingt-neuf plaques de verre utilisées pour la réalisation de l'ouvrage aux musées de la ville de Niort et un tirage photographique.

Statut de la collection

Les quatre-vingt-neuf plaques positives au lactate d'argent sont inventoriées sous les numéros 995.11.3231 à 995.11.3319. Le tirage photographique sous le numéro 995.11.3300.2. La

gestion en a été assurée par la ville de Niort de 1995 à 2000 puis par la Communauté d'Agglomération de Niort de 2000 à 2013. Un transfert de gestion à la Communauté d'Agglomération du Niortais a été effectué depuis le 1^{er} janvier 2014.

Localisation

Les 90 items sont conservés dans la réserve textile/ethnographie au R-1 du musée Bernard d'Agesci et sont conditionnés dans des pochettes de conservation incluses dans des boîtes de conservation selon le classement suivant :

Boîte BC12	
PBC01	995.11.3231 à 995.11.3241
PBC02	995.11.3241 à 995.11.3252
PBC03	995.11.3253 à 995.11.3262
PBC04	995.11.3263 à 995.11.3280
PBC05	995.11.3281 à 995.11.3289
PBC06	995.11.3290 à 995.11.3299/995.11.3300.1/995.11.3300.2/ 995.11.3301 à 995.11.3304
PBC07	995.11.3305 à 995.11.3313
PBC08	995.11.3314 à 995.11.3319

État de la collection

La collection est en bon état : 995.11.3265 et 995.11.3280 présentent une petite cassure d'angle qui n'altère pas la lisibilité.

Marquage

Chaque pochette papier est marquée.

Récolement

Le récolement a été effectué entre le 31 août et le 11 septembre 2020 en procédant à la vérification des quatre-vingt-dix dossiers d'œuvre. Aucun manque n'a été constaté. La saisie sur la base de données documentaire AlienorWebPro a été réalisée concomitamment. Il reste à procéder à la numérisation. Le récolement a été réalisé par Fabienne Texier, attachée de conservation.

Conclusion :

Quatre-vingt-dix items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy

